

JACOTTET IMMOBILIER



« PAILHADES »

81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL

Tel. : 05.63.33.10.61. Mobile 06.80.06.83.87.

Fax : 05.63.57.44.30. E-mail : contact@jacottet-immobilier.com

Site internet : www.jacottet-immobilier.com



PROPRIÉTÉ DE LOISIR

JP 672

EJ

DESCRIPTIF GÉNÉRAL

Situation : à 1h de l'Aéroport International TOULOUSE/BLAGNAC par l'Autoroute A68, à 35 minutes d'ALBI, la Préfecture du TARN, à 5 minutes d'un village offrant toutes commodités, à proximité du Circuit des Bastides Albigeoises, héritage médiéval, et sur le Circuit du Vignoble Gaillacois.

Description : Charme, élégance, douceur de vivre...ces quelques mots définissent à merveille cette propriété. Le petit château et ses dépendances, en pierres blanches, ont été restaurés avec beaucoup de goût et de raffinement. Située au cœur des vignes, avec une large et belle vue aux ambiances de Toscane, au sein d'une région riche en Histoire, en Art et en qualité de vie.



DÉPARTEMENT	TARN
SECTEUR	GAILLACOIS
SURFACE DU TERRAIN	1 ha 26 a 63 ca
SURFACE HABITABLE	250 m ² +100 m ² à aménager



HABITATION PRINCIPALE			
Nb de niveau(x)	2	Nb de salle(s) de bain	1
Nb de pièce(s) à vivre	5	Nb de salle(s) d'eau	1
Nb de chambre(s)	2	Nb de WC	2

HABITATION SECONDAIRE – Maison d'Amis			
Nb de niveau(x)	2	Nb de salle(s) de bain	-
Nb de pièce(s) à vivre	2	Nb de salle(s) d'eau	1
Nb de chambre(s)	2	Nb de WC	2

DÉPENDANCES	
Pigeonnier, atelier, four à pain, cave à vin (100m ²)	

Village	
Ancien	X
Contemporain	
Travaux (à prévoir)	
Habitable	X
Eau de ville	X
EDF	X
Chauffage	Aucun
	Fuel X
	Électrique
	Cuve X
	Gaz

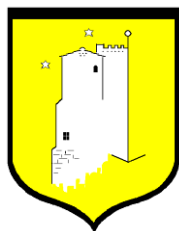
Téléphone	X
ADSL	X
Terrasse	X
Cave	X
Piscine	X
Garage	X
Sous-sol	X
Jardin	X
Assainissement privé	X
Tout à l'égout	
	Aucun
Taxes foncières	664 €

CONDITIONS PARTICULIÈRES - OBSERVATIONS

Diagnostic de Performance Energétique - Page 2 & 3

PRIX DEMANDÉ (Commission d'agence TTC incluse)

1 350 000 €



JACOTTET IMMOBILIER



« PAILHADES »

81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL

Tel. : 05.63.33.10.61. Mobile 06.80.06.83.87.

Fax : 05.63.57.44.30. E-mail : contact@jacottet-immobilier.com

Site internet : www.jacottet-immobilier.com



Page 2

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Maison Principale

JP 672

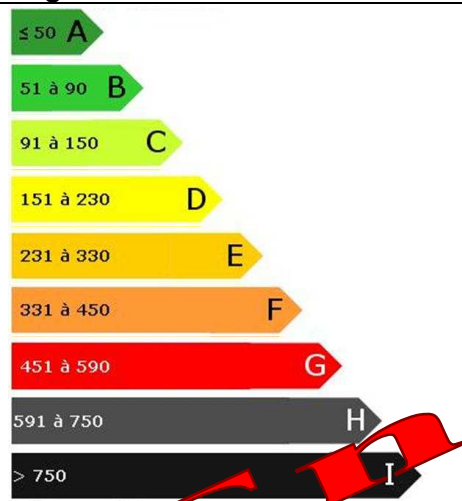
CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

(en énergie primaire)

POUR LE CHAUFFAGE, LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET LE REFROIDISSEMENT

Consommation conventionnelle : kWhEP/m².an

Logement économe



Logement énergivore

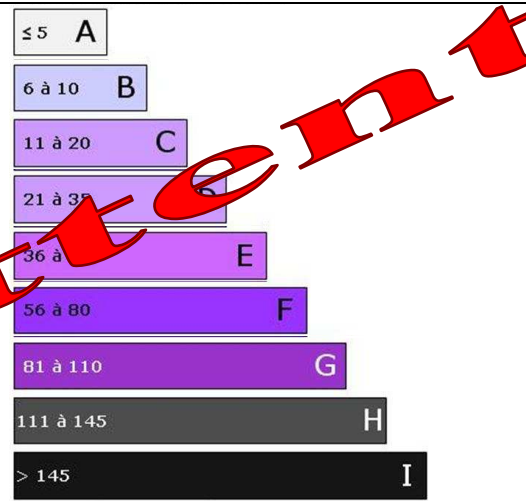
Logement

ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

POUR LE CHAUFFAGE, LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET LE REFROIDISSEMENT

Estimation des émissions : kg éqCO₂/m².an

Faible émission de GES



Forte émission de GES

Logement

Estimation du montant annuel des frais inhérents à la consommation : €

POURQUOI UN DIAGNOSTIC

- . Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- . Pour comparer différents logements entre eux ;
- . Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

CONSOMMATION CONVENTIONNELLE

Il peut y avoir des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons.

Cette dernière est calculée pour des conditions climatiques moyennes du lieu, dans des conditions standard

CONDITIONS STANDARD

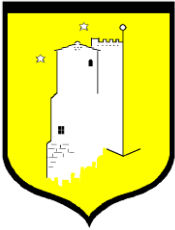
La consommation conventionnelle est calculée en fixant des conditions qui peuvent différer de l'utilisation du logement par ses occupants habituels. Ces conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

ÉNERGIE FINALE ET ENERGIE PRIMAIRE

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez pour votre consommation finale (fioul, gaz ou électricité de chauffage, etc.). L'énergie primaire est la quantité totale d'énergie qu'il faut mobiliser : il se trouve que pour fournir une quantité d'énergie à un logement, il faut en mobiliser une quantité supérieure en amont, car il y a des pertes en amont du logement. Ces pertes surviennent lors de la production, du transport, du stockage ou de la distribution de l'énergie.

USAGES RECENSES

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement des espaces du logement. Ce sont les usages recensés, qui ne mentionnent pas les consommations d'éclairage ou d'électroménager



JACOTTET IMMOBILIER



« PAILHADES »

81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL

Tel. : 05.63.33.10.61. Mobile 06.80.06.83.87.

Fax : 05.63.57.44.30. E-mail : contact@jacottet-immobilier.com

Site internet : www.jacottet-immobilier.com



DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Maison Secondaire

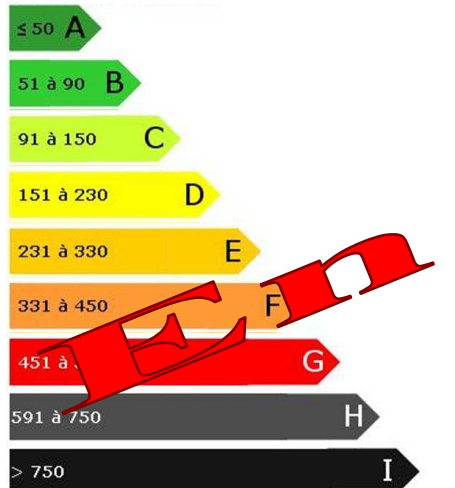
JP 672

CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

(en énergie primaire)
POUR LE CHAUFFAGE, LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET LE REFROIDISSEMENT

Consommation conventionnelle : kWhEP/m².an

Logement économe



Logement

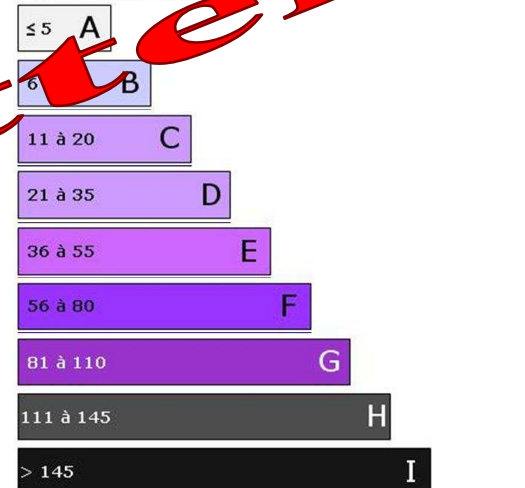
Logement énergivore

ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

POUR LE CHAUFFAGE, LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET LE REFROIDISSEMENT

Estimation des émissions : kg CO₂e/m².an

Faible émission de GES



Logement

Forte émission de GES

Estimation du montant annuel des frais inhérents à la consommation : €

POURQUOI UN DIAGNOSTIC

- . Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- . Pour comparer différents logements entre eux ;
- . Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

CONSOMMATION CONVENTIONNELLE

Il peut y avoir des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons.

Cette dernière est calculée pour des conditions climatiques moyennes du lieu, dans des conditions standard

CONDITIONS STANDARD

La consommation conventionnelle est calculée en fixant des conditions qui peuvent différer de l'utilisation du logement par ses occupants habituels. Ces conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

ÉNERGIE FINALE ET ENERGIE PRIMAIRE

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez pour votre consommation finale (fioul, gaz ou électricité de chauffage, etc.). L'énergie primaire est la quantité totale d'énergie qu'il faut mobiliser : il se trouve que pour fournir une quantité d'énergie à un logement, il faut en mobiliser une quantité supérieure en amont, car il y a des pertes en amont du logement. Ces pertes surviennent lors de la production, du transport, du stockage ou de la distribution de l'énergie.

USAGES RECENSES

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement des espaces du logement. Ce sont les usages recensés, qui ne mentionnent pas les consommations d'éclairage ou d'électroménager